

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Communes de
PLANFOY, SAINT-ETIENNE, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, SORBIERS, LA TALAUDIÈRE, LA TOUR-EN-JAREZ, L'ETRAT, VILLARS, LA FOUILLOUSE, SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, ANDREZIEUX-BOUTHEON

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION (P.P.R.N.P.I.)

BASSIN DU FURAN
 Rivières
Le Furan, l'Onzon, le Furet, les Eaux Jaunes, l'Isérable, Le Roteux, le Malval, le Riotord

CARTE ZONAGE n° 12

direction départementale de l'Équipement de la Loire




Service Environnement et Aménagement
 99 rue des Adèles
 Téléphone 04.77.43.81.19
 Télécopie 04.77.43.80.90

Préscrit le 3 septembre 2001

Approuvé le 30 novembre 2005

Etude Hydraulique n° 810046
 Octobre 2001



échelle 1/2500

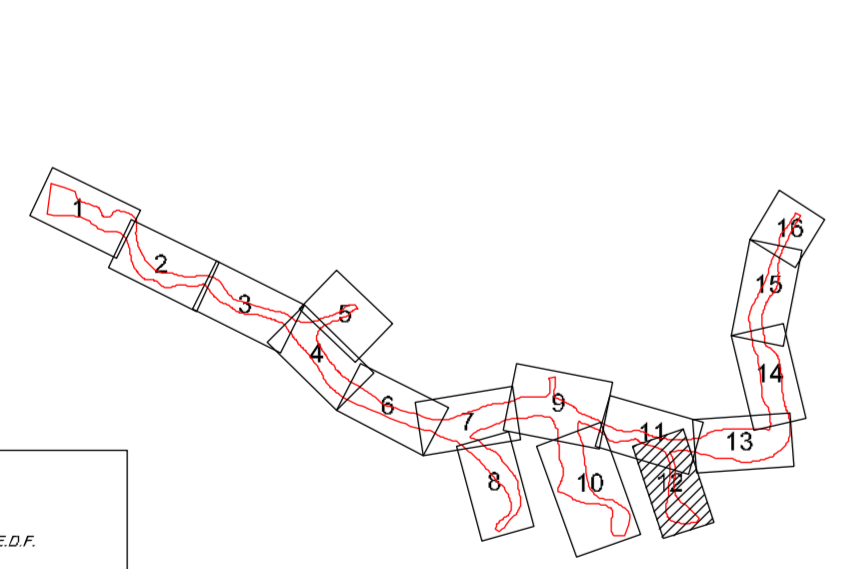


Plan photographique Ref: 5798-8874
 Prise de vues de 3 mars 2000 au 1/8000
 Lambert II C.N. Altitudes normales

classement

S.E.A.C.H CELLULE HYDRAULIQUE
 D.D.E.43.Avenue de la Libération BP 509 42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1 TELEPHONE 04.77.43.80.00

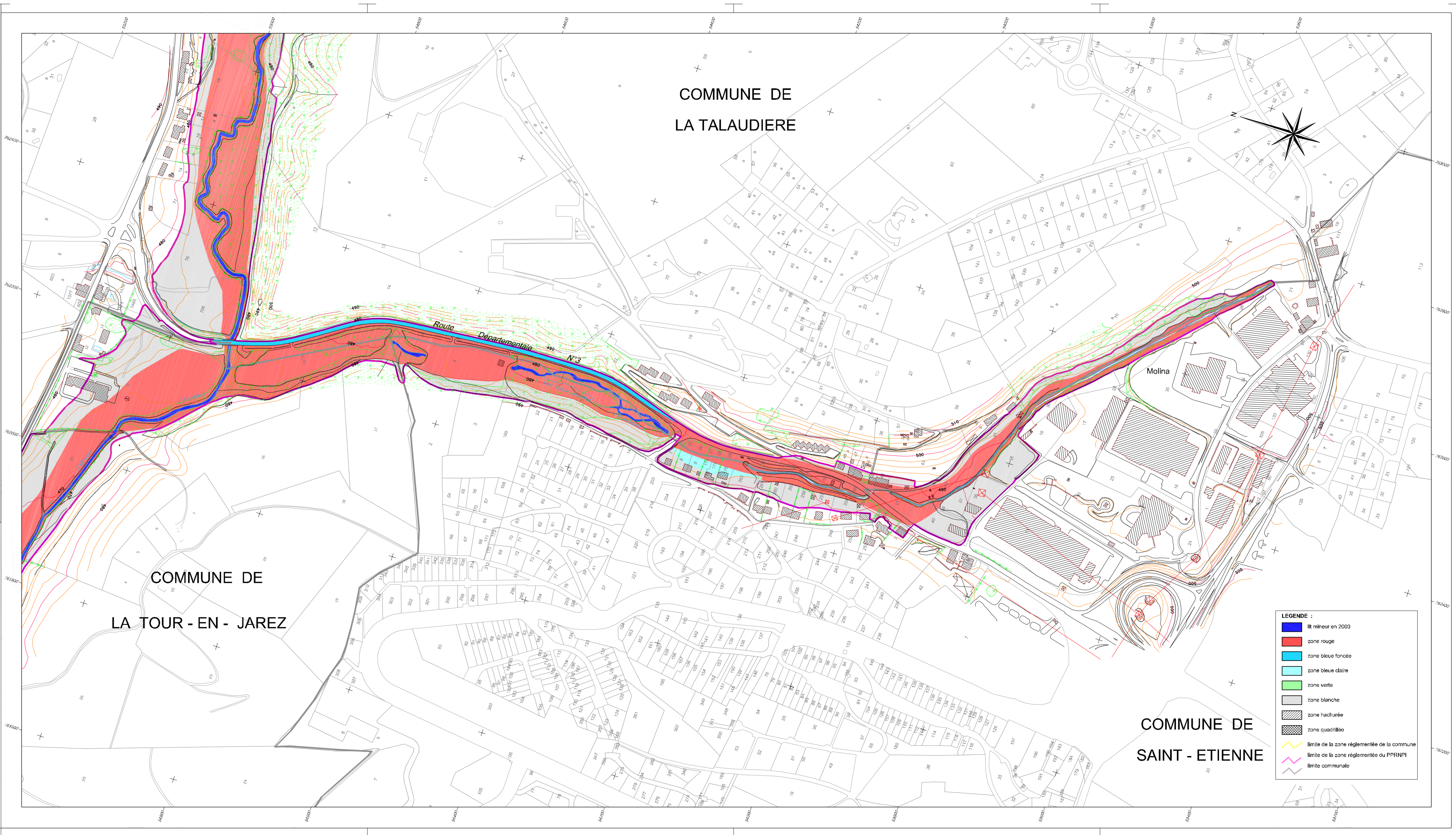
Tableau d'assemblage



LEGENDE

- Logis E.D.F.
- Hier
- Rangée d'arbres
- Culture
- Tous
- Limite de culture
- Mur de soutènement
- Classeur de sécurité
- Limite de commune
- Zone ombragée
- Pluri (overlain)
- Bols
- Broussailles
- Eau
- Pierrier
- Z. (overlain)

Note: La zone rouge est la zone réglementaire d'inondation prévue par le décret du 10 mai 2000 et l'arrêté du 10 mai 2000. Elle est définie par les limites de la zone réglementaire d'inondation et les limites communales.



LEGENDE :

- lit mineur en 2000
- zone rouge
- zone bleue foncée
- zone bleue claire
- zone verte
- zone blanche
- zone hachurée
- zone quadrillée
- limite de la zone réglementée de la commune
- limite de la zone réglementée du PPRNPI
- limite communale